



Changement de convention, même qualification?

Par **gigi83**, le **03/03/2010** à **20:05**

Bonjour,

suite au rachat de la société où je travaille, il y a eu un changement de convention collective je suis passé de la convention "Industrie Métallurgiques du var" à la convention "travaux publics".

j'étais Niveau III - Échelon 1 – Coef. 215 P3 et je suis passé:

Niveau II - Position 1 – Coef. 125 OP1

Je voudrais savoir si ces deux qualifications sont identiques.

Merci par avance.